Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 27 juillet 2026

Travaux de Bonpas : ouverture de la nouvelle bretelle de sortie de l'A7 en direction d'Avignon

Débutés en mai 2025, les travaux de Bonpas se poursuivent. Ils concernent notamment la partie Est, vers le péage Avignon Sud, où la nouvelle bretelle de sortie de l'autoroute en direction d'Avignon va s'ouvrir aux automobilistes à partir de ce mercredi 29 juillet.

Depuis le mois de décembre dernier, les automobilistes peuvent emprunter le nouveau carrefour giratoire de Bonpas, situé sur la partie Est, près du péage Avignon Sud. À partir de ce mercredi 29 juillet à midi, la bretelle directe entre la sortie de l'A7 et Avignon sera mise en service (sous réserve des conditions météorologiques et techniques).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 27 juillet 2026

Cette nouvelle bretelle va permettre aux usagers qui quittent l'A7 via le péage Avignon Sud de rejoindre directement la RD907 en direction d'Avignon sans passer par le carrefour giratoire. Cela permettra de désengorger ce dernier et donc de fluidifier davantage la circulation, tel est l'objectif final de ces travaux à presque 40M€, qui devraient s'achever fin 2027.

Une bretelle silencieuse ?

La bretelle de 261m de longueur et à un seul sens de circulation, bien qu'elle se situe sur le domaine public départemental, a dû être réalisée selon les normes autoroutières. Ainsi, afin d'éviter aux riverains de subir davantage de pollution sonore, la bretelle a été équipées d'écrans acoustiques pour limiter les bruits. Ce sont 200m d'écrans, qui font entre 3 et 5m de haut, qui ont été posés.

« Une nouvelle étape de franchie pour ce chantier qui va durablement changer la vie quotidienne de nombreux Vauclusiens », indique le Département de Vaucluse.

©Département de Vaucluse